

LE CONGRÈS NATIONAL DE L'O.C.C.E.

SAINT-BRIEUC

par

M.-E. BERTRAND

Les 20, 21 et 22 octobre dernier se sont tenues à St-Brieuc les assises du Congrès National de l'OCCE. Le thème de la rencontre était : « La coopérative scolaire dans les classes de transition ». L'actualité de ce débat, et l'urgence qu'il y a de tenter d'apporter une solution au si difficile problème de l'installation de ces classes de transition, a donné un intérêt particulièrement soutenu à ces travaux.

Et cela d'autant plus que le Congrès a pu tout d'abord entendre deux rapports fort intéressants, de M^{me} Mazurier, Directrice du Collège d'Enseignement Commercial, 173, rue du Château des Rentiers, Paris (13^e) et de M^{me} Saurin, Directrice de l'Ecole Normale d'Institutrices au Mans (Sarthe), documentés mais surtout riches en réflexions et abordant les problèmes d'éducation les plus urgents et les plus brûlants — chacun pourra, je pense, en lire le contenu dans la revue de l'Office dans les semaines qui viennent —. D'autant plus encore que le Congrès a pu recevoir la visite de M. Chilotti, Inspecteur général, directeur de l'IPN à Paris et de M^{lle} Guérini, Inspectrice générale et Directrice du Centre national de formation de maîtres de classes de transition de Montlignon, co-auteur des fameuses instructions ministérielles.

Comme c'est la coutume depuis plusieurs années déjà, l'OCCE et l'ICEM se rencontrent et collaborent pour tenter de faire mieux connaître et adopter les solutions d'une pédagogie à base coopérative. Les I.O. pour les classes de transition « imposant » la coopérative scolaire (« il sera créé une Coopérative scolaire ») et recommandant les techniques de l'Ecole Moderne, mettent dans une même situation difficile nos deux mouvements : nos solutions sont recommandées et imposées à des maîtres non préparés et rien — ou presque — n'est fait en faveur de cette éducation des enseignants en vue d'une pratique nouvelle.

M^{lle} Guérini a pu donner des chiffres : en 1970-72 il y aura 700 000 enfants en classes de transition : il faudra alors plus de 20 000 maîtres ! (ce qui fait 35 enfants par classe : d'autres textes pourtant...)

Comment exiger qu'une formation réelle et conforme aux I.O. soit effectivement donnée ? Comment exiger que les crédits essentiels soient alloués à la mise en place de ces classes ? Comment parvenir à la réalisation d'une effective prolongation de la scolarité obligatoire, laïque et gratuite jusqu'à 16 ans, pour chaque enfant, de quelque origine sociale qu'il soit ?

L'OCCE et l'ICEM ont établi un document commun proposant la mise en chantier d'un grand réseau de *stages de démarrage* de trois semaines permettant aux maîtres de transition une première approche de la nouvelle pédagogie imposée par les I.O. Placée devant ce problème des stages de formation, l'Inspectrice Générale, M^{lle} Guérini a reconnu et admis à la tribune du Congrès que « pas une personne ne pouvait s'opposer à ce que l'OCCE — et d'autres aussi — participent à ces stages de formation » (que nous voudrions plus modestement et d'une façon plus réaliste : stages de démarrage).

Pas une personne ? Peut-être seulement le grand Argentier de l'Education Nationale ? La veut-on, oui ou non, cette démocratisation et cette prolongation de la scolarité ? Ce sera oui si seulement tout est mis en œuvre pour préparer les 22 000 maîtres qui seront nécessaires dans 3 ou 4 ans !

Autre action commune des maîtres qui sont à la fois militants de l'OCCE et de l'ICEM : une motion du Congrès de St-Brieuc — que notre Congrès de Tours se devra de reprendre — réclame qu'effectivement la France soit dotée d'une structure officialisant et donnant des moyens d'existence effectifs et légaux à des classes ou des écoles expérimentales. Il est temps que voit le jour ce fameux statut des écoles expérimentales que la V^e République a

enterré en 1958. Nos mouvements proposent de participer aux travaux de préparation pour la rédaction de ce statut.

D'autres occasions viendront encore permettre la franche et totale coopération des deux grands mouvements que sont l'OCCE et l'ICEM (une publication *BEM* sur les coopératives, une collaboration entre nos revues *Amis Coop*, *BT* et *BTJ*, etc.)

Félicitons nos amis des coopératives de la haute tenue de leur Congrès et de l'intérêt qu'il a soulevé. Remercions-les encore du chaleureux hommage qu'ils ont rendu à C. Freinet du haut de la tribune de leur séance inaugurale et chaque fois qu'ils ont cru devoir le faire au cours de leurs travaux.

MEB

Nouvelles modifications à la liste des délégués départementaux :

ARDECHE : TESTON Roland, Aizac, 07 - Antraigues-sur-Volane

succède à notre camarade Palix.

PUY-de-DOME : MERLE René, 1, Av. du Mont Dore, 63 - Beaumont

succède à notre camarade Serange.

Hts-de-SEINE : notre camarade GAUDIN, 21, rue Marcel Allégot, 92 - Meudon

accepte la délégation pour ce département.

Notre camarade Raymond Ricard, 110, rue Gambetta, 76 - Bolbec, nous prie de mentionner qu'il vient d'être détaché auprès de l'Education Nationale Tunisienne, et que momentanément son journal *L'Ami des Jeunes*, édité par la Coopérative scolaire de l'Ecole Victor-Hugo, Bolbec, va cesser de paraître.